



L'organe régulateur des médias au Cameroun a été sans complaisance pour Bruno Bidjang et Parfait Ayissi

Ces deux journalistes ont maille à partir avec le Conseil National de la Communication (CNC).

Bruno Bidjang de Vision 4 est suspendu pour une période d'un mois, pour « défaut d'encadrement et de conduite professionnelle » lors de l'émission « Club d'élites » du 16 avril 2023. Même sanction pour Parfait Ayissi d'Info TV. Il lui est reproché un « défaut d'encadrement » lors de l'émission matinale « Espace miné » du 25 avril 2023.

Ces sanctions ont été prises à l'issue de la 38^{ème} session ordinaire du CNC dont les travaux se sont tenus ce vendredi 02 juin 2023 à Yaoundé, au siège de l'institution.